



Le bon sens  
à de l'avenir

## Résultats du Crédit Agricole Alpes Provence au 31 mars 2021 Communiqué diffusé le 27 avril 2021

- Dans un contexte sanitaire sans précédent, le Crédit Agricole Alpes Provence est engagé pour soutenir tous ses clients
- Un résultat net de 22,4 M€ dans les comptes consolidés
- Des risques maîtrisés et un renforcement des couvertures des risques
- Un renforcement de la structure financière

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence, réuni le 27 avril 2021, a arrêté les comptes au 31 mars 2021.

### L'engagement de toute une banque au soutien de ses clients

En M€	31 mars 2020	31 mars 2021	% évolution
Encours de collecte	21 067	23 387	11%
Encours de crédits	15 986	17 194	7,6%

Durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2021, l'activité commerciale a été soutenue, le CA Alpes Provence a poursuivi son rôle de banquier assureur et a accompagné ses clients notamment sur l'habitat.

L'encours consolidé de crédits est en hausse de +7,6%, tiré par les crédits habitat (+4%), les crédits d'équipement (+6,8%) et les crédits de trésorerie (+47,7%) qui comprennent encore l'essentiel des encours de Prêts Garantis par l'Etat (PGE). La Caisse Régionale enregistre également une hausse de la collecte (+11%), notamment sur la collecte monétaire (+17,8%), les livrets A et LDD (+14%), l'assurance-vie (+4,9%) et les valeurs mobilières (+12,3%).

Le CA Alpes Provence a poursuivi le développement de l'équipement de ses clients notamment en cartes bancaires (+1,4%), et en produits d'assurance des biens et des personnes avec un portefeuille de contrats qui progresse de +3,9% à fin mars 2021.

Dès les premières mesures de confinement, la Caisse Régionale s'était mise en mesure d'accompagner chacun de ses clients tout en assurant la sécurité de ses collaborateurs, au 31 mars 2021 :

- Octroi de pauses : Plus de 22 097 pauses de mensualités de crédits ont été accordées afin de baisser les charges courantes des entreprises, des professionnels, des agriculteurs et des particuliers
- Distribution de Prêts Garantis par l'Etat : Plus de 621 M€ de crédits ont été accordés depuis le début de la crise. Ces prêts prennent la forme d'un crédit de 12 mois avec la faculté pour l'emprunteur de l'amortir sur une période supplémentaire de 1 à 5 ans. La première année, le taux bancaire est nul (aucun intérêt n'est perçu par la Caisse Régionale)

### Un résultat net solide de 22,4 M€ dans les comptes consolidés

En M€	Comptes consolidés IFRS			Comptes individuels FR		
	Mars 2020	Mars 2021	Evolution sur 1 an	Mars 2020	Mars 2021	Evolution sur 1 an
<b>Produit Net Bancaire</b>	91	107,1	17,7%	96,6	104,8	8,4%
Charges de fonctionnement	-67,1	-69,0	2,9%	-63,2	-61,5	-2,8%
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	23,9	38,1	59,3%	33,4	43,3	29,6%
Coût du risque	-10,2	-2,8	-72,1%	-9,6	-2,4	-74,6%
<b>Résultat Net</b>	6,8	22,4	229,1%	14,6	20,3	39,2%
Total Bilan	21 715	24 013	10,6%	20 934	23 440	12%

Dans les comptes individuels de la Caisse Régionale, le Produit Net Bancaire s'élève à 104,8 M€. Il est en hausse de 8,4%.

Malgré le contexte de taux durablement bas, le PNB d'intermédiation (+8,8%) bénéficie de la dynamique commerciale soutenue et des produits issus des refinancements BCE (TLTRO3).

La poursuite de l'équipement de nos clients permet de développer les produits liés aux commissions de produits et services à +1%.

Dans ce contexte sanitaire et financier inédit, la Caisse Régionale poursuit sa maîtrise des charges de fonctionnement (-2,8%).

Le résultat brut d'exploitation affiche une progression de 29,6% par rapport à mars 2020.

Sur le plan des risques crédit, le taux de créances douteuses et litigieuses est en net recul à 1,54% contre 1,99% au 31 mars 2020.

La Caisse Régionale renforce la couverture des risques affectés, avec un taux de couverture porté à 64 % contre 63,7% à fin 2020.

D'autre part, la Caisse Régionale a également augmenté ses couvertures des créances saines et sensibles par le biais des provisions non affectées pour les porter à 151,3 M€.

Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux a été porté à 69.2 M€, soit un effort de 7 M€ supplémentaires sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Après prise en compte de la charge fiscale, le Résultat Net individuel s'élève à 20,3 M€ en hausse de 39,2%.

Les comptes consolidés en normes IFRS intègrent les résultats des entités consolidées ainsi que les retraitements propres aux normes IFRS.

Les principaux écarts se traduisent en IFRS : en charges de fonctionnement avec la comptabilisation flat des charges IFRIC 21 (-6,1 M€) et la non comptabilisation de la dotation au Fonds pour Risques Bancaires Généraux (+7 M€).

Le Résultat Net part du groupe aux normes IFRS s'élève à 22,4 M€ au 31 mars 2021.

### Une structure saine et solide renforcée dans un contexte économique dégradé

La Caisse Régionale a constitué un bilan de liquidité solide permettant de répondre aux besoins de financement de ses clients. Le ratio de liquidité Bâle 3 (LCR) s'élève à 191,5% au 31 mars 2021.

Conjugué à un ratio CET1 de 19,4% au 31/12/2020, niveau largement supérieur aux exigences réglementaires, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence aborde ce contexte inédit avec une assise de solvabilité extrêmement solide.

### Le certificat coopératif d'investissement (CCI)

L'Assemblée Générale a voté le 30 mars 2021 une rémunération des Certificats coopératifs d'investissement à hauteur de 1,63 € par titre détenu, soit un rendement de 1,62 % sur la base du cours au 31 décembre 2020.

La rémunération des parts sociales s'élève à 0,37€. Les intérêts aux parts et les dividendes sont distribués le 26 Avril 2021.

Au 31 mars 2021, le Certificat Coopératif d'Investissement Alpes Provence se valorisait à 93 €.

### Perspectives

Dans un contexte de crise sanitaire et économique, le Crédit Agricole Alpes Provence, Banque Coopérative, accompagne chacun de ses clients dans ces moments difficiles. Toutes les équipes de la Caisse Régionale sont mobilisées pour soutenir l'économie du territoire et limiter l'impact de cette crise sanitaire. La Caisse Régionale, au côté de ses clients, met en place des mesures fortes permettant d'atténuer les effets de cette crise et finance largement les acteurs du territoire.

Fidèle à ses valeurs, l'Assemblée Générale de la Caisse Régionale a décidé, cette année encore, d'attribuer 3% de son bénéfice distribuable entre :

- la Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence qui accompagne des projets dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé, du patrimoine et de la recherche,
- CAAP INNOV ECO, fonds de dotation pour le soutien au développement et à l'innovation économique sur ses territoires,
- Ainsi que des actions conduites sur le territoire dans le cadre de notre « Pacte Coopératif Territorial », à dimension sociétale et environnementale.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence, qui a participé aux mesures de soutien annoncées par le Groupe Crédit Agricole pour ses clients entreprises et particuliers pendant la crise, continuera d'agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société, avec la force de son modèle de banque régionale coopérative et mutualiste.

NYSE Euronext Paris - Eurolist compartiment C - ISIN : FR0000044323  
Responsable de l'Information Financière : Jérôme VUILLEMOT (Directeur Financier)  
E-mail : [jerome.vuillemot@ca-alpesprovence.fr](mailto:jerome.vuillemot@ca-alpesprovence.fr)  
L'ensemble des informations réglementées sont disponibles sur le site internet [www.ca-alpesprovence.fr](http://www.ca-alpesprovence.fr)